



Saran, le 23 septembre 2020

Le Principal

Aux

Parents des élèves du collège

Académie
Orléans - Tours



Collège Montjoie

Le principal

Dossier suivi par
Jean-Michel BOUCHART
T 02 38 79 00 22
F 02 38 65 93 26
ce.0451038j
@ac-orleans-tours.fr

Site :
<http://cg-montjoie-saran.tce.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Objet : Organisation de « DEVOIRS FAITS »

Madame, Monsieur,

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité. Les devoirs doivent également contribuer à l'individualisation du parcours des élèves.

Le programme « **Devoirs faits** » propose aux collégiens volontaires des études dirigées par des adultes du collège pour apprendre aux élèves à faire leurs devoirs efficacement dans l'établissement.

Qu'est-ce que Devoirs faits ?

Devoirs faits est un temps de travail essentiel qui offre un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie et les progrès de vos enfants.

Devoirs faits peut être assuré par des professeurs, des personnels d'association, ou d'autres intervenants qui auront reçu une formation spécifique au programme.

Devoirs faits est coordonné par deux professeurs de l'établissement :
Mmes HERAUVILLE et POTHIER

Est-ce que mon enfant peut en bénéficier ?

Dès le jeudi 1^{er} octobre 2020, les élèves volontaires peuvent participer à devoirs faits en s'inscrivant auprès du Professeur Principal de sa classe ou d'un autre professeur de l'équipe pédagogique.

Devoirs faits dans notre collège

Plusieurs créneaux sont proposés. Chaque élève peut y participer une ou plusieurs fois par semaine.

Les créneaux méridiens sont réservés en priorité aux élèves n'ayant pas d'autre possibilité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

JM BOUCHART



Saran, le 22 septembre 2020



Académie
Orléans - Tours

INSCRIPTION A DEVOIRS FAITS

Autorisation parentale

A retourner au professeur principal ou au professeur de Mathématiques de la classe avant le mardi 29 septembre 2020

Je soussigné (e) Madame/Monsieur classe :

Responsable de l'enfant :

L'autorise à participer à l'aide aux devoirs qui lui est proposée (en dehors des heures de cours).

Merci de cocher le jour et l'heure de présence de l'élève dans le dispositif « devoirs faits »

- lundi en M4 mercredi en M1
- lundi à la pause méridienne* mercredi en M4
- lundi en S3 jeudi en M1
- mardi en M1 jeudi à la pause méridienne*
- mardi à la pause méridienne* jeudi en S4
- mardi en S3 vendredi à la pause méridienne*

*Les créneaux de la pause méridienne sont réservés en priorité aux élèves n'ayant pas d'autre possibilité d'inscription.

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

Une confirmation d'inscription sera distribuée aux élèves.

Je m'engage à prévenir la vie scolaire du collège en cas d'absence prévue de mon enfant, par téléphone ou par courriel (ce.0451038j@ac-orleans-tours.fr).

Cet engagement est pris pour la période entière : **le dispositif devoirs faits de cette période débutera le 1^{er} octobre 2020 et se terminera le 18 décembre 2020.**

Les élèves doivent **impérativement** apporter leur matériel sans lequel le travail n'est pas possible.

Je vous remercie de votre collaboration.

Date et signature des parents :

Le Principal

JM BOUCHART